Ecole primaire publique mixte

49 Rue d'Aubencheul
59268 FRESSIES
Tél : **03/27/79/95/15**
http://ecole-fressies.etab.ac-lille.fr
ce.0591239b@ac-lille.fr

Fressies, le 1er septembre 2022

NOTE AUX PARENTS
RENTREE 2022

HORAIRES : Le matin, de 8h45 à 12 h ; l'après-midi, de 13h30 à 16 h15, le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les portes de l'école sont ouvertes dix minutes avant la classe, soit 8 h 35 et 13 h 20.
Un accueil est possible tôt le matin (dès 7 h30) et une garderie le soir (jusque 18 h 30) : inscription auprès du personnel municipal.

TELEPHONE : **03 27 79 95 15** le matin entre 8 h10 et 8 h 30, à 10 h 30, ou à 16 h20.

Inspection Départementale :
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
M. Vincent COTTON
Circonscription de CAMBRAI-Centre
8, Allée des Soupirs - Boîte Postale 362
59407 CAMBRAI CEDEX.
Tél. 03.27.70.07.60. ◆ FAX : 03.27.70.07.61

ASSURANCE SCOLAIRE : Toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'assurance RESPONSABILITE CIVILE qui couvre les dommages causés à autrui par leur enfant ; toutefois, pour toute activité à caractère facultatif (sortie, classe de découverte, séance récréative...), une assurance INDIVIDUELLE CORPORELLE est obligatoire. Vous devez donc :
- soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est garanti à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle ;
- soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial.

CORRESPONDANCE : Vous pouvez utiliser :
- Le carnet de liaison du CP au CM2. Il servira pour toute communication entre vous et les enseignants et sera systématiquement signé et daté par chacun.
- Un courrier sous enveloppe pour la maternelle.

Les enseignants reçoivent sur rendez-vous : merci de bien vouloir l'utiliser dans ce cas.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS : Elle est à compléter et à retourner à l'école le plus rapidement possible. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande attention à sa rédaction.

SECURITE DES ELEVES AUX HEURES D'ENTREE ET DE SORTIE : Merci de ne pas stationner sur le passage-piétons et près du passage menant à l'entrée de l'école. La cohabitation voitures-piétons est source de danger : *pensez à vos enfants !*

CANTINE SCOLAIRE : Seules les inscriptions de la veille avant 10 h 30 seront prises en compte.
Les enfants doivent être munis d'une serviette de table (à changer chaque semaine) et éventuellement d'une brosse à dents.

MARQUAGE DES VETEMENTS : En maternelle, nous ne saurions trop insister pour que les effets de l'enfant soient marqués de manière indélébile ou inamovible : tous les ans, de très

nombreux vêtements restent non réclamés ! Dès qu'une disparition est constatée, la signaler aux enseignants.

MATERIEL INDIVIDUEL : Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel de base (trousse, crayons, gomme, règle), en bon état.
Les livres confiés à l'enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir avec un matériau suffisamment résistant (plastique). En cas de détérioration, nous vous demanderons de remplacer le manuel concerné. Un cartable rigide assure la bonne conservation des livres, cahiers et classeur, pensez à le vérifier régulièrement.
Nous vous rappelons qu'il est nécessaire que les enfants soient munis d'une paire de chaussures de sport, dans un sac suffisamment solide (Éviter les sacs de supermarché).

SOMMEIL : Le coucher tardif influe sur les capacités d'attention de l'enfant et donc sur ses résultats scolaires ; il est nécessaire qu'il aille au lit tôt dans la soirée. (**10 heures de sommeil sont nécessaires !**).

HYGIENE :

Les **poux ne disparaissent pas pendant les vacances d'été**, mais à moins d'en avoir, on les oublie généralement jusqu'à la rentrée. Personne n'est à l'abri de ce minuscule parasite qui se propage pratiquement sans efforts d'une tête à l'autre ou au simple contact des vêtements, des draps, des oreillers, des serviettes, de la brosse ou du peigne d'une personne infestée. Ils vivent sur le cuir chevelu et la nuque, se nourrissent de sang et causent une **démangeaison intense**. Soyez donc très vigilants et traitez rapidement pour éviter de contaminer les autres élèves ainsi que les membres de votre foyer.

L'aide pédagogique complémentaire (APC) : Pour certains élèves en classe 1→ 45 minutes tous les mardis et jeudi de 16h15 à 17h, à partir du 20 septembre (36 h annuelle).

L'élection des représentants de parents d'élèves est fixée le vendredi 07 octobre. Une note complémentaire vous sera remise prochainement

Piscine : Trimestre 1 → Les activités de natation à l'école reprendront, tous les vendredis (CE1-CE2-CM1-CM2) à partir du 23 septembre 2022 jusqu'au 02 décembre 2022, dans un cadre strict et selon un protocole défini par la direction des piscines de la ville.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2021/2022 (zone B) :

Vacances de la Toussaint :	Du Samedi 22 octobre 2022	au Lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël :	Du Samedi 17 décembre 2022	au Mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver :	Du Samedi 11 février 2023	au Lundi 27 février 2023
Vacances de printemps :	Du Samedi 15 avril 2023	au Mardi 09 mai 2023
Vacances d'été :	A partir du vendredi 8 juillet 2023	

Pont de l'Ascension 2022	Fin des cours le **Mercredi 17 mai 2023** Jour de reprise : **lundi 22 mai 2023**

Pièces nécessaires à la constitution du dossier de l'élève, à ramener le plus rapidement possible :

- Fiche de renseignements,
- Attestation d'assurance,
- **Le montant annuel de la coopérative scolaire soit 10 € par enfant.**
- **Consultation et téléchargement sur le site de l'école** : Règlement intérieur, protocole sanitaire, notes aux parents, structure de l'école, menus…. http://ecole-fressies.etab.ac-lille.fr

SIGNATURE DES PARENTS : L'équipe pédagogique